



Divorce avec une française

Par **papy h**, le **26/12/2014** à **13:51**

bjr marié depuis bientôt 4 ans avec une française. Ma femme m'a demander de quitter le domicile conjugal suite à mon séjour de 22 jours dans mon pays Haïti pour voir mes proches a mon elle me dis qu'elle a déposer une séparation de corps à la gendarmerie de notre lieu de résidence et il lui ont dis de me mettre à la porte. je travaille et vis sur le territoire français depuis 2003 et j'ai un CDI .

j'ai tout fais pour la convaincre de reprendre notre vie commune elle ne veut pas , mais elle vient me réclamer de l'argent et reste décider à ne pas renouer avec moi, elle m'a demander le divorce et a déposer une main courante à la gendarmerie contre moi et je ne sais pas de quoi il s'agit. s'il vous plait j'aimerais savoir quels démarches dois-je faire pour sortir de cette situation. merci de votre réponses. papy h